COTNS ESCO00082 V02/2024

DECLARATION DE CESSATION D'ACTIVITE NON SALARIEE AGRICOLE

Je soussigné(e) .....

né(e) le …….. Matricule : ……

demeurant à .....

déclare avoir cessé toute activité agricole :

☐ en qualité de chef d'exploitation ou chef d'entreprise à titre individuel

☐ en qualité de membre non salarié de société participant aux travaux

à la date du / /

pour le motif suivant .....

Exercez-vous une autre activité : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez la nature de cette activité et à quelle date :

.....

En cas de changement de statut au sein d'une entreprise sous forme sociétaire, veuillez recopier la mention ci-après si le motif est un départ en retraite : « *Je certifie sur l'honneur ne plus être titulaire de baux ruraux à mon nom propre à compter de la date d'entrée en jouissance de ma retraite non salariée agricole.* »

.....

.....

.....

Je déclare avoir pris connaissance qu'une fausse déclaration m'exposerait à des sanctions pénales, conformément aux articles 313-1, 313-2, 313-3, 433-19, 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal.

Fait à le / / Signature :

NB : Veuillez consulter le verso de cet imprimé pour connaître les démarches à réaliser dans le cadre de votre cessation.

TSVP ➔➔➔

MSA Sud Champagne
(Siège social) Allée Cassandre 52000 CHAUMONT
(Adresse postale) 1 avenue Maréchal Joffre BP 531 10032 TROYES Cedex
Tél. : 03 25 30 33 33
sudchampagne.msa.fr

DEMARCHES CESSATION

Si vous êtes en exploitation individuelle vous devez :

- Déclarer votre cessation d'activité sur le site formalites.entreprises.gouv.fr afin que votre entreprise soit clôturée. Si vous conservez une activité de subsistance, merci de l'indiquer à la rubrique dédiée de la formalité la cessation avec conservation d'une parcelle de subsistance.

- Si vous exploitiez des parcelles, transmettre impérativement les bulletins de mutations de terres pré-remplis complétés et signés par vous-même ainsi que par les repreneurs et propriétaires. Ces documents peuvent être demandés à la MSA en utilisant le service en ligne « Mes Messages, Mes Réponses » disponible sur **votre espace privé personnel exploitant** accessible avec votre numéro de sécurité sociale.
Sous la rubrique « Contacts et échanges » / Mes messages cliquez sur « Accéder à la messagerie » puis sur Ecrire un nouveau message. Sélectionnez « Exploitants, cotisations » puis le sujet « Parcellaire », et le motif « Imprimé mutation de parcelle / bail », formulez votre demande, cliquez sur valider puis **Envoyer**.

Si vous êtes en exploitation sous forme sociétaire vous devez :

- Enregistrer les modifications ou la cessation de votre entreprise sur le site formalites.entreprises.gouv.fr en joignant le procès verbal d'Assemblée Générale de la société mentionnant votre changement de statut au sein de la société votre sortie et si besoin la cession de vos parts sociales et les statuts mis à jour.

- Transmettre, par écrit de préférence, vos baux ruraux détenus en nom propre à vos repreneurs en accord avec les propriétaires des parcelles. Recopier de manière manuscrite la phrase de l'attestation sur l'honneur indiquée au recto de ce formulaire.

- Informer votre MSA de toute modification parcellaire ou d'activité intervenant sur l'entreprise

Le service cotisations exploitant reste à votre disposition pour tout complément d'information concernant vos démarches de cessation d'activité au 03 25 30 33 33.